

15e RAPIDE DE BESANCON
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

BILLARD Club L'Olympe
4 rue des Chalets 25000 Besançon

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

Le Club d'Echecs Besançon - Tour, Prends Garde ! organise le Dimanche 11 Novembre 2018 le 14^e tournoi de parties rapides de Besançon.

Le tournoi aura lieu au Billard Club L'Olympe situé 4 rue des Chalets à Besançon.

Organisateur : Daniel BLARDONE (Président de Besançon - Tour, Prends Garde !)

Arbitre principal : Alain SERMIER.

Le tournoi est homologué par la FFE et les résultats seront pris en compte pour le classement de Février 2019.

ARTICLE 2

Les **Règles du jeu** sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

L'article A4 concernant le jeu rapide est appliqué durant toute la compétition.

Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur **Licence** et régler leurs droits d'inscription.

Les appariements se font au **Système suisse intégral** (règles C04 de la FIDE) assisté par ordinateur comportant le programme PAPI.

Le tournoi comporte **9 rondes**.

La cadence est de **8 minutes + 3 secondes par coup** pour les rondes 1 et 2.

La cadence est de **13 minutes + 3 secondes par coup** pour les rondes 3 à 5.

La cadence est de **17 minutes + 3 secondes par coup** pour les rondes 6 à 9.

ARTICLE 3

Les **Horaires** sont les suivants :

VERIFICATION DES LICENCES de 9H à 9H30

RONDE 1 : 9H45

RONDE 2 : 10H15

RONDE 3 : 10H45

RONDE 4 : 11H30

RONDE 5 : 14H00

RONDE 6 : 14H45

RONDE 7 : 15H35

RONDE 8 : 16H25

RONDE 9 : 17H15

Remise des prix à 18H30

Les lauréats absents lors de la cérémonie de remise des prix renoncent à leur récompense.

ARTICLE 4

A la **Fin de la partie**, le vainqueur, ou le joueur qui avait les blancs en cas de nulle, apporte à l'arbitre le résultat.

ARTICLE 5

Le **Classement** est effectué selon le nombre de points marqués.

En cas d'égalité dans le nombre de points, le **Départage** se fera dans l'ordre des systèmes suivants :

- a) Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)
- b) Cumulatif
- c) Performance

ARTICLE 6

Les **Droits d'inscription** :

14 euros pour les adultes et 7 euros pour les jeunes.

Le **Premier prix** est de 150 euros.

Les autres prix seront affichés avec les appariements de la sixième ronde.

Les prix ne sont ni partagés ni cumulables.

ARTICLE 7

L'**Arbitrage** sera assuré par Alain SERMIER Arbitre Fédéral Open 1.

ARTICLE 8

Le **Comportement des joueurs** doit être respectueux des règles du jeu et de la charte du joueur d'échecs.

Il est notamment rappelé :

Les téléphones portables et instruments de communication devront être éteints et rangés dans un sac pendant les parties.

ARTICLE 9

La participation au tournoi entraîne l'acceptation et le **Respect du présent règlement**.

L'organisateur

Daniel BLARDONE

L'arbitre

Alain SERMIER